



Décembre 2024

W
O
L
F
G
A
N
T
Z
E
N



Bulletin communal



Edito	3
Conseils municipaux	4
Infos diverses	5
Vie municipale	6 - 9
Les pompiers	10 - 12
Cérémonie du 11 novembre	12
Fête de Noël des aînés	13 - 14
Ecole	15 - 16
Dossiers	17 - 19
Etat civil	20 - 22
Cérémonie des vœux	23

Directrice de la Communication :
Yvette CORNIAUX et la Commission Communication

Conception : MOSER+ • Décembre 2024 • PCH Imprimerie



Madame, Monsieur, chères concitoyennes, chers concitoyens,

2024 se termine déjà ! Cette année a été un peu plus calme que les années précédentes au niveau économique et social. Elle nous a, en revanche, fait entrée dans une zone de turbulences en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale et les résultats des élections législatives qui ont suivi. Pour sortir de cette impasse sans majorité claire, il est impératif que nos élues et élus ainsi que les partis politiques prennent la mesure de la lourde responsabilité qui est sur leurs épaules. La seule solution est une entente sur des points essentiels afin de sortir de cette crise qui pointe son nez et qui pourrait être très difficile à vivre pour tous les Français. Nous n'en sommes malheureusement pas encore là, les égos et les futures élections étant, pour certaines et certains, plus importants. Mais gardons espoir, notre pays a toujours eu des sursauts, espérons qu'il en sera encore de même prochainement.

L'éclairage LED du village est terminé et nous en sommes très satisfaits. Les économies sont déjà apparentes sur les factures d'électricité. Nous allons procéder, au cours du prochain semestre, à la dernière phase de cette opération, à savoir le centre du village, place de la Mairie et de l'église, avec la mise en place de nouveaux mâts pour garder un cachet particulier au cœur de notre village.

Les travaux du parking de l'église et du cimetière protestant ont démarré et devraient être terminés en début d'année prochaine. Il permettra de désengorger les trottoirs et d'éviter la destruction des arroseurs présents dans les pelouses lors des cultes.

L'année 2024, et notamment les deux derniers mois, a également été une année lourde en termes de décès : treize à ce jour dont 5 en octobre et novembre. Nous nous sommes associés à la peine des familles en ces moments difficiles et nous leur renouvelons encore une fois tout notre soutien.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'équipe municipale, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en famille. C'est un moment fort de l'année et il faut en profiter. En attendant et en espérant pouvoir vous saluer lors de la réception des vœux qui se déroulera le 10 janvier 2025 et où vous êtes toutes et tous conviés, je vous souhaite tous mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Bonne année, bonne santé et pleins de petits plaisirs et joies durant ces 12 prochains mois.

Bonne lecture.

Votre Maire
Jean-Louis HERBAUT



COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX 2^{ème} SEMESTRE 2024

1 - CM du 10/09/2024

- Le Conseil décide d'acquérir du mobilier scolaire pour un enfant handicapé à l'école primaire. Le devis est de 1 673 € HT. Une demande de subvention va être transmise à la Communauté de communes.
- Le Conseil décide de renouveler, pour une nouvelle année avec la FDFCR68, la convention de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH). Cette convention a pour objet de définir les modalités de coopération entre les communes de WOLFGANTZEN, d'HEITEREN et la FDFCR68, ainsi que les moyens financiers alloués par la commune et les modalités de mise à disposition de locaux pour la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.
- A la suite du départ d'un agent en septembre, un poste d'adjoint administratif à temps complet est supprimé et remplacé par un poste d'agent administratif à temps partiel de 20h/semaine.
- Le Conseil a décidé de mettre en place le compte épargne temps (CET) à compter du 1^{er} janvier 2025 pour les agents communaux, selon les termes figurant dans un schéma de procédure fixé.
- La société STORENGY, dont le siège social est sis au 12 rue Raoul Nordling 92270 BOIS-COLOMBES, a sollicité l'octroi, pour une durée de 5 ans, d'un permis exclusif de recherches (PER) de stockage souterrain d'hydrogène dit « permis Nord Mulhouse », d'une superficie d'environ 207,6 km² dans le département du Haut-Rhin. Le permis exclusif de recherche a été accordé à la société Storengy par arrêté du 25 juin 2024 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle, publié au JORF le 29 juin 2024. Ce permis exclusif de recherche est un prérequis. En aucun cas, il ne permet de procéder à des travaux miniers. Pour ce faire, une demande d'ouverture de travaux miniers doit être accordée sur la base d'un programme de travaux et d'une étude d'impact. L'avis du Conseil étant requis à ce stade, il a été décidé de s'abstenir pour le moment. Un avis définitif sera donné lorsque des informations plus complètes seront fournies.
- Le Conseil prend connaissance du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service d'assainissement ainsi que du rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

2 - CM du 04/11/2024

- A la suite de la création de l'association « La meute de Wolfgantzen », le Conseil décide de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € pour l'aider à démarrer ses activités au profit des enfants de nos écoles.
- A l'issue du Conseil, Mme Brigitte KLINKERT, accompagné de son suppléant, M. Marc BOUCHÉ, qui ont assisté au Conseil, présente à l'assemblée son travail à l'Assemblée Nationale ainsi qu'un point sur la situation politique au sein de cette institution.



PANNEAU D’AFFICHAGE DYNAMIQUE

La commune a décidé de moderniser sa communication et son image à l’aide d’une solution numérique, tout en restant en conformité et garantissant le droit à l’information.

Notre objectif : moderniser, simplifier, clarifier et harmoniser les règles et les formalités. Cette solution permet de mettre à votre disposition les informations importantes et utiles (Etat civil, urbanisme,...) et d’entretenir le lien social.

Le panneau est tactile, interactif et simple d’utilisation. Il est équipé d’un détecteur de présence afin de rendre l’affichage disponible uniquement lors de passage. Il permet un gain en économie d’énergie.



DATURA STRAMOINE : ATTENTION DANGER !



Plante invasive hautement toxique (consommation, toucher, inhalation)

Fleur



Fleurs blanches ou parfois violettes, en forme d’entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

Feuille



Feuilles irrégulièrement dentées avec un long pétiole dégageant une odeur désagréable lorsqu’on les froisse.

Fruit



Fruits en capsules épineuses de la taille d’une noix.

Vous pensez avoir identifié du DATURA ?

1) Même en cas de doute : **NE PAS TOUCHER – NE PAS BRÛLER**

2) **Contactez la Brigade Verte : 03 89 74 84 04**

Une personne habilitée vous confirmera s’il s’agit de Datura Stramoine et vous indiquera les mesures à suivre.

DATES DES CHASSES

Conformément au cahier de charges des chasses communales, nous vous transmettons les dates prévisionnelles des battues 2024/2025 :

16 et 17 novembre 2024
14 et 15 décembre 2024

18 et 19 janvier 2025
25-30-31 janvier 2025

01 février 2025

Le lieu précis des battues sera déterminé le jour même de la battue en fonction de la présence constatée des animaux chassés et/ou des conditions météorologiques du jour.



EMPLOIS ETE



Cette année, la commune a pu compter sur 3 jeunes du village pour épauler nos ouvriers municipaux durant la période estivale de juin à août 2024.

Il s'agit de :

NASS Margaux - JUIN

QODJO Yoan - JUILLET

UTARD Lalie - AOUT

WOLF EN FETE

Samedi 7 septembre 2024, l'ensemble des associations de notre commune a organisé sa 1^{ère} édition de la manifestation « Wolf en fête ».

L'objectif était de permettre aux habitants du village de découvrir les diverses activités proposées par les associations locales qui ont toutes mis la main à la pâte pour préparer cette manifestation, la gérer et ranger à sa clôture tard le soir.



Les enfants ont pu se défouler sur une structure gonflable, la société de quilles a ouvert sa piste pour des initiations et d'autres activités diverses et variées. Buvette et restauration étaient proposées tout au long de cette soirée, animée par un DJ.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Nous sommes ravis de vous annoncer la création de notre nouvelle association de parents d'élèves, **la Meute de Wolfgantz**, fondée par un groupe de 9 parents passionnés et engagés. Leur objectif est de renforcer les liens entre les parents, les enseignants et les élèves, tout en soutenant les initiatives éducatives et en organisant des événements qui favorisent l'épanouissement de nos enfants.

Depuis notre lancement, nous avons déjà mis en place plusieurs actions. Notre premier événement, un atelier Halloween, a rencontré un franc succès, rassemblant de nombreux enfants et parents pour une journée festive et créative. Les sourires et la bonne humeur étaient au rendez-vous, et nous sommes impatients de renouveler ce type d'initiatives.

Nous avons également organisé notre première vente de produits Fortwenger, qui a permis de récolter des fonds pour financer nos projets futurs. Grâce à votre soutien, nous avons pu poser les bases d'une belle aventure collective.

À venir, nous vous invitons à participer à notre atelier de Noël le 21 décembre, où petits et grands pourront se retrouver autour d'activités ludiques et festives. Et ce n'est pas tout ! En 2025, nous prévoyons d'autres événements passionnants, notamment un carnaval et une kermesse, pour continuer à animer notre communauté et créer des souvenirs inoubliables.

Nous sommes impatients de vous voir nombreux lors de nos prochaines activités et de construire ensemble une belle dynamique au sein de la Meute de Wolfgantz. Restons connectés et n'hésitez pas à nous rejoindre pour faire partie de cette aventure !

Pour plus d'informations, suivez-nous sur nos réseaux sociaux ou contactez-nous directement. Ensemble, faisons de Wolfgantz un lieu où nos enfants peuvent grandir et s'épanouir !

Vous pouvez adhérer jusqu'au 31.12.24 pour la saison 2024-2025.

Pour plus d'information : lameutedewolf.association@gmail.com



Association la meute de Wolfgantz



Les 9 membres fondateurs en Haut de Gauche à droite : Christopher Pedro - Cédric Trawalter - Guewen Janeau - Thierry Vicente - Elodie Descourvières - Maria Pedro - Mariam Trawalter - Aurélia Lapp - Jade Vicente.





ASSOCIATION LA MEUTE DE WOLFGANTZEN

L'association de parents d'élèves « La meute de Wolfgantzen » a été fondée en septembre 2024 par un groupe de neuf parents passionnés et engagés. Notre objectif commun est de favoriser le bien-être et le développement des enfants au sein de notre communauté. En tant que parents, nous croyons fermement que l'implication des familles dans la vie scolaire et associative est essentielle pour créer un environnement d'apprentissage épanouissant.

Premier évènement : journée Halloween

Afin de marquer le début de nos activités et de renforcer les liens entre les enfants et les adhérents, nous avons organisé notre première manifestation : un après-midi Halloween qui s'est tenu dans la petite salle des fêtes de Wolfgantzen. Cet évènement a rassemblé plus de 35 enfants et a été un véritable moment de convivialité et de partage.

Des ateliers ludiques et créatifs

Au cours de cet après-midi, les enfants ont pu participer à différents ateliers de bricolage et de dessin, où ils ont exprimé leur créativité tout en s'amusant. Ils ont pu ramener leurs créations en souvenir de cette journée.

Nous avons également offert un goûter aux enfants (crêpe et fruit, grâce à des donations de membres du village), ce qui a permis de nous retrouver, petits et grands, dans un moment d'échange et de complicité.

Chasse aux bonbons et partage du potage

Les festivités ont continué avec une chasse aux bonbons dans le village, un moment tant attendu qui a ravi tous les participants (petits et grands). Pour clore cette belle journée en toute convivialité, nous avons partagé une soupe, accompagnée de bretzels, permettant aux familles de prolonger les échanges dans une ambiance chaleureuse.

La Meute de Wolfgantzen est plus qu'une simple association de parents d'élèves, c'est un lieu de rencontre, d'échanges et de solidarité autour de nos enfants. Grâce à notre premier évènement réussi, nous avons posé les fondations d'une dynamique collective qui, nous l'espérons, continuera à se développer au fil des mois. Nous sommes impatients de planifier de futures activités enrichissantes et divertissantes, et nous invitons toutes les familles de Wolfgantzen à se joindre à nous dans cette aventure collective au service des enfants.





Les pompiers



EXERCICE DE NUIT DES POMPIERS - 8 NOVEMBRE 2024



Les pompiers



LA CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE, LE 23 NOVEMBRE 2024



Les pompiers



COLLECTE DES SAPINS

Il est de coutume d'enlever son sapin de Noël à l'Épiphanie. C'est pour cette raison que les pompiers du village vous proposent de venir le déposer

**Samedi 11 janvier 2025 au dépôt d'incendie
à partir de 17 h**



En effet, ils organisent, comme l'an dernier, une collecte de sapins pour vous permettre de vous en débarrasser. Mais plutôt que de le brûler, il sera transformé en compost.

Cérémonie

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Maire, Jean-Louis HERBAUT, son adjointe et des membres du Conseil municipal se sont réunis ce 11 novembre, jour de recueillement de la Nation entière pour nos Morts pour la France. Le Maire a procédé à la lecture du message de M. Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, et de M. Jean-Louis THIERIOT, Ministre délégué auprès du Ministre des Armées et des Anciens Combattants. Une gerbe a ensuite été déposée au pied du monument aux morts, suivie de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise.

Célébrer le 11 novembre, fêter l'Armistice de 1918, c'est d'abord commémorer la fin d'un conflit qui fût, on ne le répètera jamais assez, au début du 20^{ème} siècle, le plus meurtrier de l'Histoire du Monde.

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les morts pour la France.

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission. C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.



Fête des Aînés



Les élus de la commune ont reçu ce dimanche 1^{er} décembre les aînés de la commune. Ils étaient 162 à avoir répondu à l'invitation.

La salle a été magnifiquement décorée par l'équipe municipale qui se donne, chaque année, sans compter pour offrir une belle fête aux aînés du village.

Les seniors ont pu partager un succulent repas cuisiné par le traiteur THOMAS de EGUISSHEIM, dans une ambiance chaleureuse en musique.



Fête des Aînés



Un colis gourmand a été offert à la doyenne et au doyen du jour : Alice HEITZLER, 99 ans, et Jean STOECKLE, 90 ans.

Une bien belle journée qui s'est terminée vers 17 h par la tombola habituelle permettant aux heureux gagnants de repartir avec les superbes décorations de table conçues par Christine et François HATTERMANN.





Les élèves de la Grande section jusqu'au CM2 ont démarré leur année scolaire sur les chapeaux de roues car, quatre semaines après la reprise, ils sont tous partis en classe de découverte au centre des PEP, La Chaume à ORBEY, du 30 septembre au 4 octobre.

Au programme : orientation, ornithologie, découverte des conifères et escalade. Mais aussi de très nombreuses activités collectives diverses et variées, le plus souvent à l'extérieur. Sans oublier les veillées qui clôturaient chaque journée.

Une semaine bien chargée que les 73 élèves, sans exception, ont adoré !

Cette action a été possible grâce au soutien financier de la commune et des diverses actions organisées par l'école et les parents d'élèves élus.

Et c'est bien fatigué que chacun a retrouvé sa famille, le vendredi soir, la tête pleine de souvenirs.





Du 14 au 20 octobre, l'ensemble des élèves de l'école ont participé à la semaine du goût, haute en couleur pour eux. Chaque jour de la semaine correspondait à une couleur différente. Les vêtements, les aliments et les activités de chaque journée étaient en corrélation avec cette couleur.

Le vert était la couleur du lundi avec la confection d'un cake au thé Matcha et la dégustation de gnocchis aux épinards.

La journée orange a permis aux élèves de faire une soupe de potiron et un cake à la carotte.

Pour la couleur jaune, nous avons cuisiné un cake au citron et graines de chia mais aussi un smoothie à la banane.

Enfin, la journée rouge, les enfants ont pu manger des bruschettas à la tomate et cuisiner un cake aux fruits rouges.

Avec aussi quelques dégustations de fruits, légumes et aliments de ces quatre couleurs.

Bref, une semaine pleine d'activités culinaires et haute en couleurs !





CARITAS ALSACE, LA SOLIDARITÉ EN CIRCUIT COURT



Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, **y compris dans le pays de Brisach**, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !



2 155 familles ont été reçues dans l'une des 13 épiceries sociales de Caritas Alsace en 2023.

Dans le Pays de Brisach, Caritas Alsace compte une épicerie solidaire très dynamique à Volgelsheim. En 2023, les 23 bénévoles de l'épicerie et vestiboutique ont aidé 77 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la lutte sur l'aide vestimentaire.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association

lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

INFOS SNCF

Suite à un accrochage des feux de signalisation situés sur le passage à niveau rue du Canal par une moissonneuse-batteuse, les services de la SNCF sont intervenus sur demande de la Mairie. La SNCF nous informe que, dans les situations urgentes comme ce cas-là, un téléphone est à disposition des usagers de la route afin de prendre contact directement avec la gare la plus proche.

Ci-contre la photo de l'emplacement du téléphone du PN28 au niveau de la rue du Canal.





QU'EST-CE QU'ÊTRE BÉNÉVOLES À LA ROSELIÈRE ?

Aux côtés de l'équipe soignante et du personnel d'animation, les bénévoles jouent aujourd'hui un rôle clé dans la prise en charge des personnes accueillies en Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) comme la Roselière.

Ils ne participent pas aux tâches d'accompagnement médical, mais au maintien du lien social et valorisant des résidents ; ils remplissent ainsi plusieurs des besoins fondamentaux des personnes résidant en EHPAD : besoins de communication, d'occupation, de réalisation de soi et de récréation.

Parmi ces actions :

- Compagnie et soutien moral : Passer du temps à discuter avec les résidents, écouter leur histoire et leur offrir une présence amicale
- Animation d'activités : Organiser et animer des activités récréatives de toutes sortes
- Accompagnement lors des sorties : conduire les minibus notamment pour le ramassage des résidents venant pour la journée, et participer à la sortie par des échanges
- Aide aux repas : Seconder le personnel pendant les repas, en aidant les résidents à se servir ou à manger ; cela permet au personnel d'avoir plus de temps pour s'occuper des personnes les plus vulnérables
- Participation aux événements spéciaux : Aider à l'organisation et au bon déroulement des événements festifs
- Aide à la mobilité : Assister les résidents dans leurs déplacements au sein de l'établissement en particulier ceux en fauteuil roulant
- Visite aux résidents isolés : Passer du temps avec des résidents qui ont peu de visites de la part de leurs proches, pour rompre leur isolement
- Soutien aux nouveaux résidents : Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, en les aidant à se sentir à l'aise et en les présentant aux autres
- Assistance au quotidien : Aider le personnel pour des tâches simples et non médicales (lingerie...) ; nous avons également une équipe de bénévoles à l'aide technique (électricité, plomberie, peinture...)
- Médiation avec les familles : Jouer un rôle de liaison entre les résidents et leurs familles en aidant à organiser des appels.

En pratique, les bénévoles participent le plus souvent aux activités collectives internes et aux temps forts organisés par les établissements. D'où l'importance d'être patients, à l'écoute d'autrui, mais aussi forts émotionnellement pour surmonter la dégradation de la santé des résidents.

Pour les bénévoles, les points positifs de leur action sont notamment :



La joie des résidents, les échanges avec les personnes et le personnel, l'écoute, la possibilité d'aider autrui, la relativisation de leurs propres problèmes.

Pour les bénévoles souhaitant se former, tout est pris en charge par l'association.

Quelques chiffres pour la Roselière : l'Association des Bénévoles de la Roselière compte 94 membres, les heures de bénévolat pour l'année 2023 représentent 12.700 heures.

Si vous avez un peu de votre temps à donner, n'hésitez pas à contacter nos animatrices :
téléphone 03.89.78.88.84 ou animation@roseliere.fr

Marc Bouché



DÉTENTEURS DE PORCS OU DE SANGLIERS



DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, **sans danger pour l'Homme** mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. Elle circule dans plusieurs pays européens.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et **aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.**

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons, conformément à la réglementation en vigueur, de :

1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire **dès 1 seul porc ou sanglier** depuis le 1^{er} janvier 2019.

La déclaration est à faire auprès de l'EdE (Établissement de l'élevage) : cf liste au verso.

2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas ou autres déchets de cuisine.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...).
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'une zone infectée.
- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains (passage par le sas sanitaire) avant d'entrer en contact avec vos animaux.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact depuis moins de 48 h avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse).
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse.
- Pour les élevages commerciaux: participez à une formation biosécurité réglementaire (contacter votre vétérinaire, OP, GDS, Association sanitaire porcine régionale ou Chambre d'agriculture).

3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), **abattement, rougeurs sur la peau** notamment sur les oreilles et l'abdomen, **ou mortalité anormale** → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir

Pour suivre l'évolution sanitaire en Europe et la liste des pays infectés : **www.plateforme-esa.fr**



Association
Nationale
Sanitaire
Porcine



DE FRANCE
bétail & viande



clon sanitaire ensemble

GDS
France



institut du porc



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE



Épidémiologie
et Santé Animale



sngt
SOCIÉTÉ NATIONALE DE
GÉNÉRALISTES VÉTÉRINAIRES



NAISSANCES

Roxane JACOB née le 13.01.2024

Alya CANO NAVERO née le 04.04.2024

Chloé HENNINGER née le 27.04.2024

Naim AKCORA né le 10.05.2024

Gabin SCHOENY né le 13.05.2024

Jules DETTWEILER né le 17.05.2024

Ambre JAGGY née le 18.06.2024

Basile JENNE CHICHE né le 20.11.2024



MARIAGES

19.01.2024 : M. Gabriel GOETTELMMANN et Mme Christine FROMMER

11.03.2024 : M. Gauthier COURAGEUX et Mme Gwennhaëlle LE BOTLAN

27.07.2024 : M. Sylvain MILLON et Mme Laetitia MAZARD

24.08.2024 : M. Thomas GÉLOT et Mme Marilyn FOECHTERLE

07.09.2024 : M. Ludovic LEROY et Mme Marie Estelle BATTOUR
(photo ci-contre)



NOCES D'OR

M. et Mme Jean PANOT – 50 ans de mariage le 07.09.2024



DECES

06.01.2024 : Mme Erica KAMPER née BAUDER
20.01.2024 : M. Michel BIRAUD
26.01.2024 : M. Andreas DREISER
13.05.2024 : Mme Ingrid GUICHOU
19.06.2024 : M. Ralf WÜNSCH
10.08.2024 : M. Wolfgang BRUMBER
24.08.2024 : M. Alphonse KLING
19.09.2024 : Mme Liliane GOLLENTZ née RICH
05.10.2024 : M. Christian BRIOT
24.10.2024 : Mme Helga BAUMANN
14.11.2024 : M. Bernard KIENLE
17.11.2024 : Mme Marie-Louise WEYMANN née ZAEHRINGER
22.11.2024 : Mme Marie-Jeanne BOUVIER née ARNDT

GRANDS ANNIVERSAIRES

Mme Cécile PETER – 85 ans le 28.06.2024
Mme Marie-Jeanne BOUVIER – 90 ans le 02.07.2024
Mme Marie-Jeanne DESAUGES – 80 ans le 03.07.2024
M. Robert SCHMIDT – 80 ans le 02.08.2024
M. François SUTTER – 90 ans le 02.08.2024
Mme Doris GEYER – 80 ans le 31.08.2024
Mme Carmen LIDY – 85 ans le 15.09.2024
Mme Christiane SCHMITT – 80 ans le 12.09.2024
Mme Marcelle DAHINDEN – 85 ans le 02.10.2024
M. Paul HERTWECK – 80 ans le 15.10.2024
Mme Madeleine BOLLIN – 90 ans le 03.11.2024





LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN IMAGES



Mme BOLLIN Madeleine



Mme BOUVIER Marie-Jeanne



Mme DESAUGES Marie-Jeanne



Mme GEYER Doris



M. HERTWECK Paul



Mme PETER Cécile



M. SCHMIDT Robert



M. SUTTER François



Bonne Année

La traditionnelle cérémonie des vœux
aura lieu

le 10 janvier 2025 à 18h30

à la salle polyvalente
de WOLFGANTZEN



Mairie de Wolfgantzen

35, rue Principale

03 89 72 57 70

mairie@wolfgantzen.fr

<https://www.wolfgantzen.fr>

Ouverture au public :

Lundi et vendredi de 09 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 18 h